

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DU BENIN

RAPPORT DE REVUE DU PORTEFEUILLE

**DEPARTEMENT DES PROGRAMMES PAR PAYS
REGION OUEST**

JANVIER 2008

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | | |
|--------|---|--|
| AFD | : | Agence française de développement |
| BAD | : | Banque africaine de développement |
| BID | : | Banque islamique de développement |
| BOAD | : | Banque ouest-africaine de développement |
| CAA | : | Caisse autonome d'amortissement |
| CEP | : | Cellule d'exécution du projet |
| DNPP | : | Direction nationale du plan et de la prospective |
| FAC | : | Fonds de coopération française |
| FAD | : | Fonds africain de développement |
| FSN | : | Fonds spécial du Nigéria |
| IMF | : | Institutions de Micro finance |
| PNUD | : | Programme des nations unies pour le développement |
| PPP | : | Projets potentiellement à problèmes |
| PP | : | Projets à problèmes |
| UC | : | Unité de compte BAD |
| CNMRP | : | Commission Nationale de Régulation des Marchés Publics |
| DNMP | : | Direction Nationale des Marchés Publics |
| PBF | : | Projet Bois de Feu |
| CGGC | : | Cadre Général de gestion de Crédit |
| PASRP | : | Programme d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| SIGFIP | : | Système Intégré de Gestion des Finances Publiques |

ANNEXES

| | | |
|----------|---|---|
| Annexe 1 | : | Principales Informations sur les opérations en cours d'exécution |
| Annexe 2 | : | Matrice d'actions d'amélioration du portefeuille en cours |
| Annexe 3 | : | Matrice des problèmes communs du portefeuille |
| annexe 4 | : | Matrice des questions transversales couvertes par le portefeuille |

EQUIVALENCES MONETAIRES

(février 2008)

1 UC = 1 DTS

1 UC = 1,595 dollar E.U.

1 UC = 703,717 FCFA

POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNEE FISCALE

1^{er} Janvier-31 Décembre

I. Introduction :

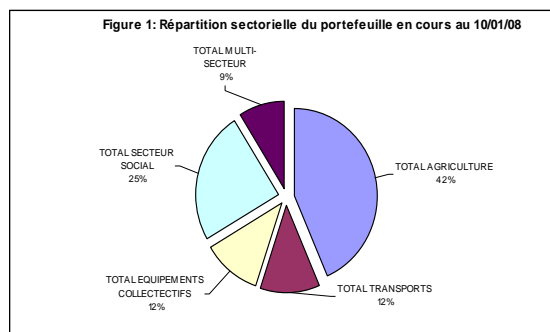
1.1. Ce rapport informe les Conseils d'administration de la situation du portefeuille et rend compte des progrès réalisés depuis la dernière revue effectuée en 2004 (ADB/BD/WP/2004/111-ADF/BD/WP/2004/135) ainsi que des mesures envisagées pour améliorer la qualité et la performance du portefeuille. Il a été finalisé en décembre 2007 et prend en compte les conclusions et recommandations des missions de supervision qui se ont déroulées jusqu'à cette date.

1.2. Le Groupe de la Banque a approuvé, depuis le début de ses opérations au Bénin, en 1972 jusqu'au 10 janvier 2008, soixante dix neuf (79) opérations dont cinquante trois (53) ont été entièrement achevées. L'ensemble des opérations approuvées représente un montant total d'engagements nets de 506,7 millions d'UC, dont 83% au titre des prêts FAD, 10,3% au titre des dons FAD, 3,2% au titre des prêts BAD et 3,5% au titre du Fonds Spécial du Nigéria. Les décaissements sur l'ensemble des opérations du portefeuille s'élèvent à 326,2 millions d'UC, soit un taux équivalant à 65,97%. Parmi ces engagements, la Banque a financé un projet dans le secteur privé au Bénin pour un montant de 2,08 millions \$US.

II. Aperçu général du portefeuille en cours

A. Principales caractéristiques des projets en cours

2.1. **Par rapport à la dernière revue, la répartition sectorielle des engagements nets est demeurée stable en 2007.** Elle reste principalement dominée par l'agriculture pour près de 42% et par le secteur social pour 25%. Du fait des progrès réalisés en matière de réformes économiques, le Bénin a bénéficié de deux opérations financées sous forme d'appuis budgétaires depuis la date de la dernière revue du portefeuille, ces nouvelles approbations ont permis aux opérations multisectorielles de représenter 9% des engagements nets. Les équipements collectifs et le transport représentent chacun 12% des engagements nets.



2.2. Au 31/12/2007, le portefeuille des opérations en cours comprend 22 opérations, correspondant à 18 projets, pour un montant d'engagements nets de 198,52 millions d'UC, dont huit (8) projets dans le secteur agricole, deux (2) projets dans le secteur des transports, deux (2) projets dans le secteur des équipements collectifs, quatre (4) projets dans le secteur social, un (1) projet d'appui institutionnel et un (1) programme d'appui budgétaire.

Tableau 1 : Opérations en cours de la Banque au 31/12/2007 (Montants en millions d'UC)

| Secteurs | Nombre d'opérations | Nombre de projets | FAD | DON | FS N | Total | % Secteur | Décaissé | % Décaissé |
|-------------------------|---------------------|-------------------|--------|-------|------|--------|-----------|----------|------------|
| Agriculture | 9 | 8 | 70,59 | 15,76 | 0 | 86,35 | 43% | 21,37 | 25% |
| Social | 5 | 4 | 44 | 4,7 | 0 | 48,7 | 25% | 5,67 | 12% |
| Transport | 3 | 2 | 18,91 | | 4 | 22,91 | 12% | 5,57 | 24% |
| Equipements collectives | 2 | 2 | 23,06 | 0 | 0 | 23,06 | 12% | 8,19 | 36% |
| Multisecteur | 3 | 2 | 9,86 | 7,64 | 0 | 17,5 | 9% | 15,02 | 86% |
| Total | 22 | 18 | 166,42 | 28,1 | 4 | 198,52 | 100% | 55,84 | 28% |

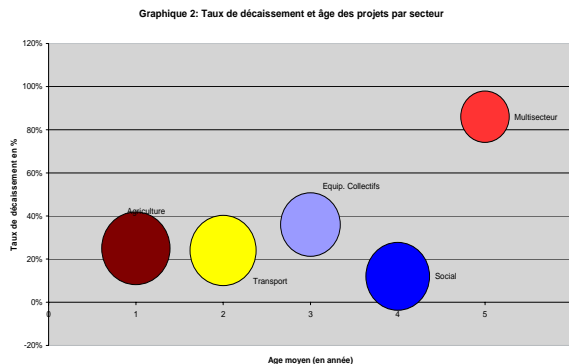
2.3. *Source de financement* : Les opérations de la Banque en cours au Bénin sont financées à 98% par le Guichet FAD et à 2% par le Guichet FSN. Alors qu'ils s'élevaient à moins de 2% lors

de la dernière revue du portefeuille, les dons représentent actuellement près de 28% des engagements nets du portefeuille courant.

B. Evaluation des performances du portefeuille

2.4. Avec une note globale de 1,96 point (sur une échelle de 0 à 3), la performance du portefeuille est jugée encore **insuffisante**. Celle-ci ne s'est pas améliorée significativement par rapport à la dernière revue dont la note globale était de 1,90.

2.5. Il convient de mentionner que lors de l'examen de la dernière revue, CODE avait mis l'accent sur (i) la persistance du retard dans la mise en vigueur et l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement des prêts, en raison notamment des délais de ratification très longs, (ii) la lenteur des procédures de passation de marchés, (iii) le non respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets, (iv) la lenteur dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat, et (iv) le retard dans la mise en place d'un cadre de gestion du microcrédit qui concernait six projets du secteur agricole et un projet du secteur social. Pour l'essentiel ces difficultés demeurent, même si des progrès, encore insuffisants, ont été réalisés dans les domaines de la réduction des délais de mise en vigueur des opérations et de mise en place du cadre de gestion du microcrédit.



2.6. **Le taux de décaissement des opérations en cours (28%) demeure encore faible au 31/12/2007.** En dehors des performances médiocres du portefeuille, la faiblesse de ce taux est due aussi à la jeunesse du portefeuille dont l'âge est de 4,2 ans du fait du renouvellement de plus de 40% du portefeuille depuis la dernière revue en 2004. Les performances les plus faibles en matière de décaissement sont enregistrées dans les secteurs du développement social (12%), du transport (24%) et de l'agriculture (25%). Les taux de décaissement pour les opérations multisectorielles et celles du secteur des équipements sont respectivement de 86% et 36%. Les performances du secteur des équipements sont favorisées par le deuxième projet d'électrification rurale.

2.7. **L'âge moyen des projets des secteurs social (5,6 ans), de l'agriculture (5,3 ans) et du transport (4,3 ans) est plus élevé que l'âge moyen du portefeuille des opérations en cours qui est de 4,2 ans.** Les deux secteurs réunis (agriculture et social), qui représentent près de 68% des engagements nets de la Banque au Bénin, tirent la performance du portefeuille à la baisse. Dans le court terme, la Banque devrait mettre un accent particulier sur la qualité à l'entrée des projets du portefeuille, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du développement social.

2.8. **Projets âgés :** Le portefeuille du Bénin comporte trois projets âgés dont un (1) dans le secteur social (Projet de développement des ressources humaines) et deux (2) dans le secteur agricole (Projet d'aménagement des massifs forestiers et le projet d'appui au développement rural de l'Ouémé).

2.9. **Projets à problème ou potentiellement à problèmes :** Le portefeuille ne comporte pas de projets à problèmes. Par contre, on dénombre dix (10) projets à problèmes potentiels (PPP), soit 56% du portefeuille, dont trois (3) dans le secteur agricole, deux (2) dans le secteur des transports, un (1) dans le secteur des équipements et quatre (4) dans le secteur social. Ces PPP constituent donc des projets à risques pour le portefeuille. Le niveau élevé des projets à problèmes potentiels

s'explique notamment par le temps écoulé entre l'approbation et l'entrée en vigueur qui a dépassé 12 mois pour 7 projets parmi les dix projets potentiellement à problème (70% des PPP), le faible taux de décaissement, et ce, plusieurs années après l'entrée en vigueur des opérations, la faible performance relative aux conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement, la lenteur dans les procédures d'acquisition des biens et services et la faible capacité des CEP à concevoir les dossiers d'appels d'offres.

| Critères affectant les projets potentiellement à problèmes (PPP) | Projets concernés |
|---|---|
| la performance relative aux conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement obtient une note inférieure (strictement) à 1,5 | 1. Pêche artisanale 2. Projet d'Appui au Développement Rural de l'OUEME (PADRO) 3. Projet de réaménagement de la route Djougou Nadali 4. Projet de réhabilitation de la route Pobé-Kétou-Illara |
| la performance en matière de passation des marchés obtient une note strictement inférieure à 1,5 | 1. Projet AEPA 2. PDRH |
| la performance en matière de gestion du projet obtient une note strictement inférieure à 1,5 | 1. NERICA 2. PDRH |
| la disponibilité des ressources de fonds de contrepartie obtient une note strictement inférieure à 1,5 | 1. Projet de réaménagement de la route Djougou Nadali 2. Projet de réhabilitation de la route Pobé-Kétou-Illara |
| le temps écoulé entre l'approbation et l'entrée en vigueur des projets excède 12 mois | 1. Pêche artisanale 2. Projet d'Appui au Développement Rural de l'OUEME (PADRO) 3. Projet de réaménagement de la route Djougou Nadali 4. Projet de réhabilitation de la route Pobé-Kétou-Illara 5. Invasive Aquatic Weeds Benin 6. Projet de renforcement du système de l'Education 7. PDRH |
| moins de 10% du prêt ont été décaissés deux ans après la date d'entrée en vigueur ou moins de 50% du prêt ont été décaissés cinq années après l'entrée en vigueur | 1. Pêche artisanale 2. PADRO, 3. Projet de réaménagement de la route Djougou Nadali 4. Projet de réhabilitation de la route Pobé-Kétou-Illara |
| le projet n'a pas été achevé après 8 années suivant la date d'approbation (cinq années pour les dons). | 1. PDRH, 2. PAMF, 3. PADRO |

2.10. **Pour l'ensemble du portefeuille, les problèmes communs se retrouvent dans les domaines de la passation des marchés publics, des fonds de contrepartie, des cellules d'exécution des projets et des délais de ratification** (voir annexe 3). Par rapport à la dernière revue de 2004, le portefeuille s'est notablement rajeuni avec l'approbation de dix nouvelles opérations depuis 2004. Cependant les dates limites de dernier décaissement ont été prorogées pour 4 projets. Cette prorogation a été effectuée à trois reprises pour le projet de développement des ressources humaines, une fois pour le projet routier Djougou Ndalli, une fois pour le projet d'appui au développement rural de l'Ouémé et deux fois pour le projet massif forestier.

Tableau 3 : Comparaison des Performances du portefeuille du Bénin

| Indicateurs de Performance | | Evolution | |
|----------------------------|---|-------------------------|----------------|
| | | Revue Précédente (2004) | Revue Actuelle |
| Mise en œuvre et Impact | Age moyen des projets (années) | 4 | 3.7 |
| | Taux de décaissement (%) | 36% | 28% |
| | Taille moyenne des projets (millions d'UC) | 7.2 | 11 |
| | Evaluation globales des Projets (échelle de 0-3) | 1.9 | 1.96 |
| | Proportion des projets à Risques (%) (problématiques) | 40% | 56% |
| Harmonisation | % de l'aide relevant de l'approche programme | 0% | 9% |
| | Projets cofinancés (%) | 20% | 22% |

III. Evaluation de la capacité de gestion du portefeuille et coordination de l'aide

3.1. **Performance du Gouvernement** : Les capacités du Gouvernement en matière de gestion du portefeuille sont entravées par : (i) la non prise en compte des contreparties dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques du Bénin (SIGFIP) pour certains projets, (iii) la lourdeur des procédures liées à l'acquisition des biens et services (iv) les insuffisances ou l'absence d'exploitation des rapports d'audit, (v) les dotations insuffisantes des contributions du Gouvernement, (vi) l'insuffisance en nombre ou en qualité du personnel mis à la disposition des projets (vii) les insuffisances dans le suivi physique et financier des projets et (viii) les délais importants de ratification des prêts même si des progrès ont été réalisés dans ce domaine durant les deux dernières années.

3.2. Il convient cependant de souligner que le Gouvernement a poursuivi le renforcement du cadre fiduciaire à travers la mise en œuvre de réformes qui visent à améliorer la transparence du système de passation des marchés publics. En vue de renforcer les capacités d'exécution des marchés publics, le Gouvernement a également renforcé, avec l'appui du FAD, la formation des cadres des cellules d'acquisition et la réalisation des audits des marchés publics. La tenue régulière des revues trimestrielles des opérations appuyées par la Banque devra être pérennisée pour un meilleur suivi du portefeuille.

3.3. **Performance de la Banque**: Les délais de réponse de la Banque sur les dossiers et demandes reçus des projets ont parfois accusé des retards préjudiciables, en raison de la charge de travail des chargés de projet, et ce même si la Banque a amélioré la qualité de préparation des projets et son assistance au lancement des nouveaux projets. La Banque devra aussi accroître la durée des missions de supervision et renforcer leur composition mais également renforcer le dialogue avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement. Afin de renforcer les capacités des cadres des cellules d'Exécution des projets, la Banque multipliera l'organisation d'ateliers et séminaires de formation sur ses règles de procédures en matière d'acquisition.

3.4. **Suivi des opérations**: L'inexistence d'un bureau national représente une entrave à la bonne exécution des opérations de la Banque, du fait notamment de la taille relativement importante du portefeuille qui comprend 22 opérations. La Banque devra poursuivre ses efforts en vue de réduire les délais de réponse sur les marchés et renforcer l'assistance aux projets dans leur phase de démarrage, en mettant l'accent sur la mise en place de systèmes comptables et de manuels de procédures comptables et financières conformes aux exigences de la Banque en matière de gestion de projet. La Banque devra renforcer aussi les équipes chargées des supervisions de ces opérations et participer plus régulièrement au dialogue sur les politiques, notamment au niveau de l'éducation, de la santé et de l'énergie.

3.5. **Coordination de l'aide** : La coordination de l'aide au Bénin est exercée par le Ministère chargé du Développement, de la Prospective et de l'Evaluation de l'Action publique. La création récente d'une Direction Générale de Suivi des Projets et Programmes, au sein de ce ministère favorisera une coordination efficace de l'aide, surtout dans la phase d'exécution. Il s'agit maintenant pour le Gouvernement de renforcer les capacités des structures directement en charge du contrôle et du suivi de l'aide. Soulignons que pour renforcer le partenariat avec le Gouvernement, un Protocole d'Accord Conjoint a été signé en décembre à 2007 entre le Gouvernement et l'ensemble des partenaires fournissant un appui budgétaire pour la mise en œuvre du DSRP.

3.6. **Projets cofinancés** : Au cours de la période sous revue, le nombre d'opérations cofinancées a concerné le Programme d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PASRPI), le Projet

d'Appui aux Institutions de Contrôle (PAIC) avec le Danemark, le projet de Développement de la pêche artisanale avec le FIDA et le projet de Route Djougou-Ndali, avec la BOAD. La performance des co-financiers du PASRPI, du projet de route et du PAIC a été très satisfaisante en termes de financement et d'assistance. Cette coordination est facilitée par la présence des partenaires sur le terrain et les revues périodiques du programme sectoriel de transport qui offre un cadre de cohérence des interventions et de concertation entre les bailleurs sur les questions institutionnelles et de stratégie au niveau du secteur. Dans le cadre de l'appui à la réforme budgétaire, la coordination et l'assistance des partenaires ont été soutenues et efficaces. Par contre, la coordination avec les co-financiers pour les autres projets sectoriels n'a pas en général été bien assurée pendant les missions de supervision de la Banque, compte tenu de la taille réduite de l'équipe pays.

IV. Problèmes potentiels à venir et leçons à tirer pour le DSP et la gestion du portefeuille

4.1. Outre les faiblesses récurrentes observées, ci-dessus, pour l'efficacité des opérations de la Banque au Bénin, les principaux problèmes potentiels s'articulent autour (i) du faible taux d'utilisation du crédit rural pour les projets agricoles, (ii) des lenteurs dans la mise en œuvre de la gestion budgétaire axée sur les résultats, (iii) du relâchement dans le suivi des recommandations des revues trimestrielles et de l'insuffisance des dotations de crédit au titre du programme d'investissement de l'Etat.

4.2. Concernant le crédit rural, la Banque a appuyé la mise en place d'un cadre général de gestion de crédits pour les projets agricoles qui ont une composante micro-économique. La Banque a prévu, pour 4 des 8 opérations à caractère agricole, des lignes de crédit pour financer des microprojets. La mise en œuvre de ces lignes de crédit, confiée au Cadre Général de Gestion de Crédit (CGGC), a connu un grand retard. Sur les 5,784 milliards de FCFA mobilisés, le taux de décaissement au niveau de la Banque est de 46,9% mais le refinancement des IMF par le CGGC ne représente que 15% des fonds versés. Aucun microprojet n'a été soumis au CGGC par le Projet bois de feu II et seulement 3% des fonds prévus pour le PADMOC (2,5 milliards de FCFA), ont été utilisés.

4.3. Une étude indépendante a été réalisée en décembre 2006 afin d'évaluer le partenariat signé en octobre 2005 avec les IMF afin de mieux comprendre les différents goulots d'étranglement et difficultés rencontrés. Les résultats de cette étude ont été discutés au cours de la revue. Suite à cet échange, un consensus a été établi sur la nécessité de (i) réduire le délai d'approbation des dossiers en permettant aux IMF de financer directement les microprojets de moins d'un million de FCFA après l'avis de conformité de la part du projet concerné; et (ii) de définir des conditions d'octroi de crédit pour les nouvelles conventions à signer avec les IMF.

4.4. S'agissant de la gestion budgétaire axée sur les résultats, la poursuite par le Gouvernement des réformes en cours favorisera l'amélioration de la qualité des opérations à l'entrée et l'assouplissement des procédures de marchés publics. Les interventions de la Banque pourront alors utiliser de manière accrue l'instrument d'appui budgétaire, pour appuyer les réformes et les programmes sectoriels dont l'exécution obéit aux règles nationales en vigueur. Le Gouvernement entreprend, dans ce cadre, une réforme du code des marchés publics en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence du système de passation de marchés, en assurant la formation nécessaire aux acteurs intervenant dans les acquisitions.

4.5. En matière de gestion et de suivi du portefeuille, la Banque accordera une attention particulière à l'exploitation et au suivi des recommandations des revues trimestrielles des opérations du portefeuille. En outre l'accroissement du nombre de supervisions, le suivi des

conclusions des audits et l'intensification du dialogue permettront d'améliorer la performance globale du portefeuille au Bénin. La Banque devra aussi appuyer les efforts du Gouvernement pour un enregistrement plus exhaustif des dépenses sur ressources extérieures dans le SIGFIP. En effet, cet enregistrement qui avait été confié provisoirement à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), n'a pas connu d'avancées significatives. Pour la troisième année consécutive, la CAA doit au cours du dernier trimestre de l'année rattraper la saisie dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) des opérations financées sur ressources extérieures dans la mesure où ces transactions ne sont toujours pas saisies par les ministères sectoriels.

4.6. Pour les futurs DSP, la Banque continuera (i) de renforcer la sélectivité des secteurs d'intervention, (ii) d'harmoniser ses procédures avec celles des autres partenaires et (iii) de limiter le nombre des projets à réaliser en augmentant leur taille afin de réduire les coûts de transaction et générer des économies d'échelle. La Banque initiera une étude sur les problèmes rencontrés pour l'utilisation du crédit rural pour les projets agricoles. Les résultats de cette étude permettront aussi d'améliorer le partenariat entre le Cadre Général de Gestion de Crédit mis en place pour les projets du secteur agricole et les Institutions de micro finance. Ces résultats seront aussi utilisés dans le cadre du DSP à venir.

V. Conclusions et recommandations

5.1. Avec une note globale de 1,96 point (sur une échelle de 0 à 3), la performance du portefeuille est jugée insuffisante. Celle-ci ne s'est pas améliorée significativement par rapport à la dernière revue dont la note globale était de 1,9. Des mesures doivent être prises pour améliorer la capacité d'absorption des ressources et la gestion efficace des projets. A cet effet, les recommandations suivantes sont faites à l'endroit du Gouvernement et de la Banque¹ :

5.2. Le Gouvernement devra prendre les actions suivantes :

- Assurer un meilleur suivi des recommandations issues de la revue trimestrielle des opérations de la Banque au Bénin et transmettre la matrice de suivi des recommandations de cette revue à la Banque;
- Poursuivre la réduction des délais d'accomplissement des conditions de mise en vigueur des prêts;
- Renforcer la formation des membres des cellules de passation des marchés publics dans les différents ministères;
- Assurer le suivi des recommandations des audits par les organes de contrôle de l'Etat;
- Continuer à assurer régulièrement la contrepartie financière de l'Etat dans les projets ;
- Renforcer le système de suivi-évaluation en rapport avec la réforme budgétaire en cours ;
- Mettre en place un comité de suivi de la mobilisation des ressources et de l'intégration des ressources extérieures afin d'avoir une vue exhaustive des aides octroyés par les partenaires au développement;
- Centraliser la signature des accords de dons au niveau d'un seul Ministère afin de garantir leur suivi exhaustif

5.3. La Banque pour sa part veillera aux actions suivantes :

- Annuler les reliquats sur les projets achevés après le préavis de 3 mois. Cela concerne notamment le projet PAEFO et Education III ;

¹ Pour de plus amples informations sur le détail de la revue de chaque opération du portefeuille et les recommandations spécifiques pour chaque projet, se référer au Département régional concerné (ORWA).

- Mettre fin, à la pratique de prélèvement opérés sur les fonds de roulement décaissés par la Banque au profit des projets;
- Appliquer les règles d'annulation de prêt en cas de retard important dans la mise en vigueur et prendre les sanctions prévues par les règles de la Banque en cas de non réception des rapports d'audit des projets dans les délais requis.
- Réduire les délais des paiements et les avis de non objection sur les dossiers reçus;
- Renforcer et améliorer la composition des missions de supervision ;
- Renforcer la taille et la composition des équipes de préparation et d'évaluation des opérations ;
- Assurer une présence plus régulière de la Banque au Bénin pour une participation plus effective dans le cadre du dialogue des politiques et du suivi de ses opérations.

5.4. Le Conseil est invité à prendre note des conclusions de la revue générale du portefeuille au Bénin et d'adopter les recommandations ci-dessus.

Annexe 1 : Principales Informations sur les opérations en cours d'exécution (mise à jour du 10/01/2008)

| Project | Informations financières en UC | | | | Durée | | Notation | | | | | | Statut |
|---|--------------------------------|------------------|--------------------|------------|-------------------------------------|-------------|---|---|---------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------|--------|
| | FIN | Engag. nets | Montant décais. | % | Nom- bre de proro- gations | Age (an) | Confor- mité aux conditio- ns | Acquisi- tion de biens et services | Perfor- mances financiè- res | Activité s et travaux | Impact sur le dévt | Note globale | |
| PROJET DE BOIS DE FEU - PHASE II (PBF II) | ADF | 10000000 | 1962997 | 20 | 0 | 6 | 1,5 | 2 | 1,9 | 1,7 | 3 | 2,0 | NPP |
| PROJ. D'AMENAG. MASSIFS FORESTIERS | ADF | 10540000 | 10307055 | 98 | 2 | 8 | 2 | 2 | 1,6 | 1,8 | 3 | 2,1 | NPP |
| Appui Gest. Forêts Communales (PAGEFCOM) | ADF | 19240000 | 704180 | 4 | 0 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2,5 | 3 | 2,3 | NPP |
| Appui Gest. Forêts Communales (PAGEFCOM) | | 15760000 | 513027 | 3 | 0 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2,5 | 3 | 2,3 | NPP |
| PROGRAMME APPUI PECHE ARTISANALE | ADF | 7310000 | 1278781 | 17 | 0 | 6 | 2 | 2 | 2 | 1,7 | 3 | 2,1 | PPP |
| PROJET D'AP. AU DEV. RURAL DE | ADF | 11680000 | 5413398 | 46 | 1 | 8 | 1,7 | 1,8 | 2 | 1,6 | 3 | 2,0 | PPP |
| APPUI AU DEV. RUR. MONO & COUFFO | ADF | 9130000 | 937920 | 10 | 0 | 7 | 1,7 | 1,8 | 1,6 | 1,7 | 3 | 2,0 | PPP |
| NERICA DISSEMINATION PROJECT- BENIN | ADF | 1450000 | 205679 | 14 | 0 | 4 | 1,7 | 1,5 | 1,7 | 1,7 | 3 | 1,9 | NPP |
| Invasive Aquatic Weeds – Benin | ADF | 1240000 | 48149 | 4 | 0 | 3 | 2 | 1,5 | 1,8 | 1,5 | 3 | 2,0 | PPP |
| TOTAL AGRICULTURE | | 86350000 | 21371186 | 25% | | 5,3 | 1,8 | 1,8 | 1,8 | 1,9 | 3,0 | 2,1 | |
| | | 43% | 38% | | | | | | | | | | |
| REAMENAGEMENT ROUTE DJOUGOU-NDALI | ADF | 11110000 | 1821466 | 16 | 1 | 5 | 1,7 | 1,8 | 1,5 | 1,5 | 2,3 | 1,8 | PPP |
| REAMENAGEMENT ROUTE DJOUGOU-NDALI | NTF | 4000000 | 854194 | 21 | 1 | 5 | 1,7 | 1,8 | 1,5 | 1,5 | 2,3 | 1,8 | PPP |
| PROJ. DE REHA. RTE POBE-KETOU-ILLARA | ADF | 7800000 | 2899977 | 37 | 0 | 3 | 1,3 | 1,5 | 1,5 | 1,6 | 2,7 | 1,7 | PPP |
| TOTAL TRANSPORTS | | 22910000 | 5575636,7 | 24% | | 4,3 | 1,6 | 1,7 | 1,5 | 1,5 | 2,4 | 1,7 | |
| | | 12% | 10% | | | | | | | | | | |
| PROGRAMME AEP EN MILIEU RURAL | ADF | 10740000 | 135022 | 1 | 0 | 3 | 1 | 2 | 1,5 | 1,5 | 2 | 1,6 | PPP |
| Deuxième projet d'électrification rurale | ADF | 12320000 | 8058181 | 65 | 0 | 4 | 1,5 | 2 | 2,3 | 2,3 | 2,3 | 2,1 | NPP |
| TOTAL EQUIPEMENTS COLLECTECTIFS | | 23060000 | 8193203 | 36% | | 3,5 | 1,25 | 2 | 1,9 | 1,9 | 2,15 | 1,8 | |
| | | 12% | 15% | | | | | | | | | | |
| PROJET DE RENF. DU SYSTEME EDUCAT | ADF | 12000000 | 388444 | 3 | 0 | 5 | 2 | 1,5 | 2 | 1 | 2,7 | 1,8 | PPP |
| DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE SANTE | ADF | 22000000 | 579269 | 3 | 0 | 3 | 2,3 | 2 | 1,8 | 1,8 | 2,3 | 2,0 | PPP |
| PROJET D'AP. LA LUTTE CONTRE VIH/SIDA | ADF | 2700000 | 401434 | 15 | 0 | 4 | 2 | 1,5 | 1,8 | 1,9 | 3 | 2,0 | PPP |
| PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCE | ADF | 10000000 | 2704245 | 27 | 3 | 8 | 1,7 | 2,3 | 2,1 | 2,1 | 2,3 | 2,1 | PPP |
| PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCE | | 2000000 | 1601603 | 80 | 3 | 8 | 1,7 | 2,3 | 2,1 | 2,1 | 2,3 | 2,1 | PPP |
| TOTAL SECTEUR SOCIAL | | 48700000 | 5674995,3 | 12% | | 5,6 | 1,94 | 1,92 | 1,96 | 1,78 | 2,52 | 2,0 | |
| | | 25% | 10% | | | | | | | | | | |
| APPUI AUX INSTITUTIONS DE CONTROLE | ADF | 2500000 | 151768 | 6 | 0 | 3 | 1,8 | 1,8 | 2,1 | 1,8 | 2,3 | 2,0 | NPP |
| PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE DE REDU | ADF | 9860000 | 9750330 | 99 | 0 | 2 | 2 | 2,3 | 2,3 | 2 | 2,3 | 2,2 | NPP |
| PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE DE REDU | | 5140000 | 5123713 | 100 | 0 | 2 | 2 | 2,3 | 2,3 | 2 | 2,3 | 2,2 | NPP |
| TOTAL MULTI-SECTEUR | | 17500000 | 15025811 | 86% | | 2,3 | 1,9 | 2,1 | 2,2 | 1,9 | 2,3 | 2,1 | |
| TOTAL GENERAL | | 198520000 | 55840832 | 28% | | 4,2 | 1,7 | 1,9 | 1,9 | 1,8 | 2,5 | 1,96 | |

Annexe 2 : BENIN : REVUE DU PORTEFEUILLE

MATRICE DES PROBLEMES GENERIQUES

MATRICE D' ACTIONS D' AMELIORATION DU PORTEFEUILLE EN COURS

| PROJETS | PROBLEMES RENCONTRES | ACTIONS MISES EN OEUVRE | ACTIONS REQUISES | CALENDRIER/ETAT DE REALISATION |
|-----------------------------|--|---|--|---|
| Mise en vigueur des accords | Retard de mise en vigueur des accords de prêt, en raison notamment de l'allongement des délais de ratification des accords | - Le Gouvernement a pris des mesures pour réduire les délais de préparation du projet de texte de ratification. | - Le Gouvernement et la Cour suprême devront trouver une solution règlementaire permettant la ratification des accords dans un délai maximum de trois mois à partir de la signature. | Non encore réalisé. |
| Gestion des projets | <p>Le suivi des recommandations des audits n'est pas assuré systématiquement et parfois ne sont pas réalisés à bonne date.</p> <p>Insuffisance du système d'information sur les décaissements entre la Banque et le pays.</p> <p>Retard et insuffisance des contreparties (projets agricoles, et sociaux)</p> | <p>- Une circulaire prise par le Ministre des Finances invitant les CEP à respecter les délais légaux pour la remise de l'audit annuel sous peine de suspension des crédits.</p> <p>- Informer le pays à temps régulier sur es décaissements opérés</p> <p>- Les CDMT et budget d'investissement sont exhaustifs et prévoient les contreparties des projets</p> | <p>Lancement par les CEP des consultations pour le recrutement du cabinet d'audit et opter pour un contrat pluriannuel pour alléger la procédure.</p> <p>- La banque doit transmettre à la CAA les informations sur les décaissements opérés</p> <p>- Système d'informations sur les décaissements et les recouvrements par pays à développer par FFCO et CIMM.</p> <p>S'assurer que les opérations financées par la Banque disposent de contrepartie avant la présentation du budget au Parlement</p> | <p>Partiellement exécutée</p> <p>La CAA est informé régulièrement des décaissements opérés</p> <p>Réalisé annuellement</p> |
| Procédures et règles | Lourdeur des procédures de passation de marchés | Le Gouvernement avec l'appui de la Banque et des autres partenaires a engagé la réforme du système de passation des marchés publics | Adopter le nouveau Code des marchés publics, conforme aux directives de l'UEMOA et renforcer les capacités en matière de passation des marchés publics | <p>Le nouveau Code a été transmis au Conseils des ministres</p> <p>Les cellules d'acquisition bénéficient des séminaires de formation</p> |
| | <p>Difficulté des projets à s'insérer dans le nouveau circuit des dépenses publiques (SIGFIP).</p> <p>Le contrôle des financements extérieurs n'obéit pas encore aux mêmes procédures des dépenses effectuées sur le budget national.</p> | - Un nouveau cadre institutionnel a été mis en place | <p>Toutes les opérations financées par les ressources extérieures doivent être prévues dans la plate forme de SIGFIP au moment de l'élaboration du budget</p> <p>- Se conformer au circuit des dépenses prévu par le SIGFIP pour les financements extérieurs.</p> <p>- Avoir une vue exhaustive des décaissements opérés par les différents partenaires</p> <p>- la CAA doit mettre en place un système exhaustif</p> | Partiellement réalisé |

Annexe 2 : BENIN : REVUE DU PORTEFEUILLE**MATRICE DES PROBLEMES GENERIQUES****MATRICE D' ACTIONS D' AMELIORATION DU PORTEFEUILLE EN COURS**

| PROJETS | PROBLEMES RENCONTRES | ACTIONS MISES EN OEUVRE | ACTIONS REQUISES | CALENDRIER/ETAT DE REALISATION |
|------------------------|--|---|---|---|
| Durabilité des projets | Difficultés à pérenniser les acquis des opérations | <ul style="list-style-type: none"> - Formation des chefs de projets assurée par le Ministère des Finances dans le cadre de la vulgarisation du nouveau circuit des dépenses mis en place à partir de 2001. - Faire face aux dépenses récurrentes après l'achèvement des financements extérieurs - Approche participative adoptée dans la préparation et la mise en œuvre des projets | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les dotations nécessaires dans le budget - Prévoir d'insérer tout nouveau projet dans les CDMT et inscrire régulièrement au budget national les charges récurrentes pour la maintenance des infrastructures et ouvrages réalisés - Sensibilisation des populations pour la participation au recouvrement des couts : santé, entretien des pistes rurales, points d'eau. | Permanent Permanent Permanent |
| Coordination de l'aide | Des insuffisances sont notées dans la coordination des PTF pour une mise en œuvre efficace du DSRP | Existence de cadre de coordination des bailleurs de fonds dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP. | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation conjointe avec les partenaires, dont la Banque de revues des budgets sectoriels et CDMT, dans le cadre de l'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté. Mettre en place un cadre commun de coordination entre PTF et Gouvernement - Rechercher des cofinancements dans les secteurs prioritaires ciblés dans le DSP 2005-2009. | Réalisé Fait Permanent |

Annexe 3 : BENIN : MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS DU PORTEFEUILLE

| Problèmes communs | PADRO | PAGE FCO M | PAMF | PADMOG | BOIS DE FEU | PDRN | PADPP A | NERIC A | Route Pobé-Kétou | Djogou Ndalli | Electrification rural | Santé | AEPA | VIH/ SIDA | Education IV | PDRH | PASRP II | PAIC | TOTAL |
|-------------------------------------|--------------|-------------------|-------------|---------------|--------------------|-------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------------|------------------------------|--------------|-------------|------------------|---------------------|-------------|-----------------|-------------|--------------|
| Faible capacité adm | | | | | | | X | | | | | | X | | X | | | | 3 |
| Non respect des règles | | | | | X | | | | | | | | | | X | X | | | 3 |
| Problèmes de gestion | | | | | | | | | X | | | X | | X | | | | | 3 |
| Faible cap de La CEP | | | | | | | X | X | X | | X | X | | | | | | | 5 |
| Difficulté à utiliser Assist. techn | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | 1 |
| Retard d'exécution physique | X | X | | X | X | X | X | | | X | X | X | X | X | X | | | | 12 |
| Retard dans la mise en vigueur | X | X | | X | X | X | | | | | X | | X | X | X | X | | | 10 |
| Rapports d'activités non transmis | | | | | | | | | | | | | | | X | X | X | X | 4 |
| Audits non transmis | | | | | | X | | | X | | | X | | X | X | X | | | 6 |

ANNEXE 4 BENIN : MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES COUVERTES PAR LE PORTEFEUILLE

| Questions | PADRO | PAIMF | PAM F | PADMOC | BOIS DE FEU | PGIPA P | PDRN | PADPPA | Djogou NDALLI | Etude Route Pobé-Ketou | VIH/SIDA | Projet Santé III | AEPA | Electrification Rurale II | Education IV | PDRH | PASRP II | PAIC |
|--------------------------|-------|-------|-------|--------|-------------|---------|------|--------|---------------|------------------------|----------|------------------|------|---------------------------|--------------|------|----------|------|
| Environnement | X | X | X | X | X | | X | | X | | | | | | | | | |
| Questions genre | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | X | X | | X | X | | |
| Approche participative | X | X | X | X | X | X | X | X | | | X | | X | | X | X | | |
| Lutte contre la pauvreté | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | X | X | | | | | |
| Population | | | | | | X | X | X | | | X | X | | | | X | | |
| Micro-crédit | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | X | | | | | |
| Intégration régionale | | | | | | X | X | | X | | X | | | | | | | |
| Questions sociales | | | | | | | | | | | | X | X | | X | X | | |